

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé
deux exemplaires sont insérés dans le journal
Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 7 Avril 1891

NOUVELLES LOCALES

Jeudi dernier, 2 avril, une réception a réuni, au Palais de Monaco, les fonctionnaires de la Principauté, les Membres du Corps Consulaire, ceux du Conseil d'Etat et de la Magistrature, ainsi que les hommes et dames présentés.

A neuf heures et demie, LL. AA. SS. le Prince, la Princesse et le Prince Héritaire ont fait leur entrée dans la salle Grimaldi.

Pendant que Leurs Altesses Sérénissimes, accompagnées de M^{lle} Oliver et des Officiers de Leur Maison, faisaient le tour du cercle, l'orchestre, placé dans une salle voisine, exécutait différents morceaux.

Nous avons remarqué, dans l'assistance, S. Exc. le Gouverneur Général et la Baronne de Farincourt ; MM. le Marquis Centurione, Consul Général d'Italie ; de Batourine, Chambellan de S. M. l'Empereur et Consul de Russie ; Harris, Consul de la Grande-Bretagne, et M^{me} Harris ; Glaize, Consul de France à Monaco ; Tamburini, Consul de France à Ventimiglia, et M^{me} Tamburini ; M. Straus ; M. Jacques Bizet ; le Comte Gastaldi, Maire de Monaco, etc.

La soirée s'est terminée par un bal qui a pris fin vers minuit.

S. M. l'Empereur du Brésil et S. A. I. la Comtesse d'Eu, sa fille, accompagnés de plusieurs personnes de leur maison, sont venus hier au Palais rendre visite à Leurs Altesses Sérénissimes.

Le Prince et la Princesse s'étaient rendus à la gare au devant des augustes visiteurs.

Tous les jeudis, à partir d'après-demain, M. le docteur Pontremoli vaccinera à la Mairie, de 2 à 3 heures du soir, les enfants qui lui seront présentés.

M. le docteur Onda vaccinera également tous les jeudis, à 2 heures, à l'école des Moulins.

Par décret en date du 29 mars dernier, S. G. M^{gr} l'Evêque a nommé chanoine honoraire de la Cathédrale de Monaco, M. l'abbé Louis Lacroix, du clergé de Paris, vicaire à Saint-Joseph,

Le nombre de voyageurs arrivés à Monaco pendant le mois de mars 1891 a été de . . . 77,435
Il n'a été en mars 1890, que de . . . 51,066

Différence en faveur de 1891 . . . 26,369

Nous signalons à nos lecteurs la loterie de l'Orphelinat de Monaco, qui va se tirer très prochainement.

Cette loterie, comme œuvre de bienfaisance, est une des plus dignes de l'intérêt de tous, nous ne saurions trop la recommander. Il ne reste que peu de billets, on en trouvera aux hôtels Victoria, Prince de Galles, Saint-James, Royal, des Princes, de Londres et de Russie, à Monte Carlo.

Les lots seront reçus avec reconnaissance par la Sœur du Chaffaut, supérieure.

Les régates de Monaco ont pleinement réussi en dépit d'un vent assez violent qui s'était élevé dans la matinée de mardi dernier et qui a occasionné quelques accidents. Les tribunes de l'hôtel des Bains et les avenues bordant les quais étaient couvertes de spectateurs. La Société Philharmonique prêtait son bienveillant et empressé concours à la fête. Six séries ont pris part aux courses de la première journée, deux autres ont été remises au mercredi matin.

Voici les résultats des deux journées :

1^{re} série. — 1^{er} prix, *Blue-Rock* ; 2^e, *Deerhound*.

2^e série. — Prix, *Léontine*.

3^e série. — 1^{er}, *Catalan* ; 2^e, *Finette* ; 3^e, *Mascotte*.

4^e série. — 1^{er}, *Lei* ; 2^e, *Darling*.

5^e série. — *Perlette*, *Niké* et *Papillon* ont été disqualifiés.

6^e série. — 1^{er}, *Scintilla* ; 2^e, *Castille-d'Or*.

7^e série. — 1^{er}, *Ondine* ; 2^e, *Caprice* ; 3^e, *Hirondelle*.

8^e série. — 1^{er}, *Trois-Frères* ; 2^e, *Saint-Pierre* ; 3^e, *Flèche* ; 4^e, *Sauveteur*.

COURSE CROISIÈRE DE MONACO A NICE

1^{re} série. — 1^{er}, *Blue-Rock* ; 2^e, *Deerhound*.

2^e série. — 1^{er}, *Niké* ; 2^e, *Mascotte*.

Nous venons de dire que mardi, un vent violent s'était élevé au début des courses à la voile, nous avons eu en effet, à enregistrer un accident qui aurait pu avoir des suites funestes et dont les péripéties dramatiques ont fortement ému les personnes qui ont pu les suivre.

Le vapeur *Vent-Debout*, loué par la Société des Régates s'était, vers trois heures, porté près du Cap Martin, au secours de l'*Ada*, petite embarcation qui venait d'avoir son mât rompu, et l'avait amarré à sa poupe pour le remorquer, quand les passagers aperçurent avec effroi un voilier qui coulait à pic à la hauteur du Cap Martin. Le *Vent-Debout* avait à bord S. Exc. le baron de Farincourt, Gouverneur Général, M. Joseph Marquet, président des Régates, M. le chef d'escadron Paul, Commandant des Carabiniers, M. Jean Plati, capitaine des Gardes et M. Eugène de Millo, chancelier du Consulat de France.

Le petit bâtiment coulé était l'*Andreina*, du port de Nice (3 tonneaux), on savait qu'il devait avoir à bord quatre hommes d'équipage, MM. Barthélemy Marciani, patron, Aussello, Bermond et Priasco, et le capitaine Lambert dirigea le *Vent-Debout* vers l'endroit du sinistre. On ne tarda pas à voir les quatre naufragés luttant avec courage contre la violence des vagues, et l'on commença le sauvetage. Le mauvais temps rendait très pénibles les efforts de l'équipage et des passagers du *Vent-Debout*, et il fallut près d'une demi-heure pour amener à bord à l'aide de bouées et d'amarres, les marins de l'*Andreina*.

On leur prodigua les soins que réclamait leur état, et ils purent retourner sains et saufs à Nice le soir même.

Un incendie a détruit jeudi soir une baraque, propriété de Millo, sise à Saint-Roman, appartenant aux orphelins Fissore. Cette baraque était,

au premier étage, habitée par un cocher de voiture de place, Gazzo et sa famille, et un autre locataire. Le rez-de-chaussée servait d'écurie.

Le feu a pris vers les neuf heures, un voisin donna l'alarme. Aussitôt les carabiniers, les pompiers, officiers en tête, accoururent, puis successivement les commissaires de police, M. de Latour Saint-Ygest, Bianchi, et leurs agents, le Colonel de Sainte-Croix, les lieutenants Girtler et de Montjoye avec une cinquantaine de gardes d'honneur, et enfin la population du quartier.

Les secours conduits vigoureusement permirent de préserver les habitations voisines. Les deux chevaux du sieur Gazzo, ont pu être sauvés, mais l'immeuble et le mobilier ont été complètement la proie des flammes. Rien n'était assuré. On ignore la cause du sinistre.

La représentation de samedi dernier, *la Périchole*, a été joyeusement enlevée par tous les artistes de la troupe d'opérettes, et le public a accueilli avec gaieté l'amusante pièce du maestro Offenbach.

Le ballet *Sylvia*, qui suivait *la Périchole*, avait fort bien commencé, quand M^{lle} Stichel dans un pas brillant marquant son entrée en scène, se donna une entorse. On dut interrompre la représentation.

La charmante artiste ne pourra d'ici à plusieurs jours reparaitre sur la scène quoique son état soit aussi satisfaisant que possible.

Samedi prochain, on jouera à Monte Carlo, le *Vénitien*, opéra de M. Albert Cahen, dont voici la distribution des rôles :

M. Duc, Marco ; M. Renaud, Minotti ; M. Isnardon, l'Evêque de Corinthe ; M. Gardoni, Le Doge de Venise ; M. Cazeneuve, Taddeo ; M^{me} Fouquet, Regina ; M^{me} Perretti, Stella ; M^{me} Humbers, Dracos ; M^{me} Deltombe, Mourrad ; M^{me} Greysen, Le Messenger.

Le *Vénitien* a été joué pour la première fois au printemps de 1890 au théâtre des Arts de Rouen. C'est un opéra en quatre actes, dont le poème, de M. Louis Gallait, a été puisé dans le *Siege de Corinthe*, de lord Byron.

Le drame se passe en 1715. L'armée ottomane, voulant s'ouvrir un passage au cœur de la Morée, cédée depuis vingt ans aux Vénitiens, entreprit le siège de Corinthe. La garnison songeait à capituler, lorsque l'explosion accidentelle d'un magasin à poudre fit périr cinq à six cents soldats turcs ; cet événement causa, parmi les assiégeants, une telle exaspération qu'ils refusèrent toute espèce d'accommodement, donnèrent l'assaut avec impétuosité, emportèrent la ville et massacrèrent le gouverneur Minotti et toute la garnison.

L'action romanesque, développée par M. Louis Gallait, est encadrée dans ce fait historique. Le gouverneur de Corinthe, Minotti, a une fille, Regina, éprise de Marco, jeune vénitien que déteste Minotti. Marco, qui n'a pas obtenu le commandement dans l'armée de la République, se fait nommer chef des Turcs, et assiège la ville qu'il a trahie en reniant sa patrie. Il entre en triomphateur dans Corinthe, mais il trouve Regina folle et mourante. Fou de douleur, il se fait tuer par les Vénitiens.

Le concert de l'après-midi, samedi dernier, était des plus attrayants. Une jeune violoniste de grand talent, M^{lle} Isabelle Levallois, a remporté là un succès des plus francs.

S. A. S. Madame la Princesse, qui assistait, dans

sa loge, à cet intéressant concert, a daigné adresser ses félicitations à la jeune et gracieuse artiste.

M^{lle} Isabelle Levallois a été reçue et a déjeuné au Palais le lendemain.

Hier est arrivé à Monaco un yacht de plaisance anglais, à vapeur, *Lady Mabel*, appartenant à lord Ashburton, venant de Nice. 32 hommes d'équipages, 3 passagers, 311 tonneaux.

Signalons encore plusieurs actes de probité.

Les objets indiqués ci-après, ont été déposés à la Direction de la police par les nommés :

1° Miglioretti François, épicier, une montre en argent;

2° Brunet Augustin, cocher de place, un châle en laine noire qui a été rendu à sa propriétaire, M^{me} R ;

3° Grangé Clément, garçon au café de Paris, un étui contenant une forte somme ;

4° Bonfantini, employé au Casino, une mantille ;

5° Spinella François, chiffonnier, un réveille-matin ;

6° Armelin, brigadier chef de police, une jaquette de dame, en drap ;

7° Mando Joseph, enfant de 8 ans, une pièce d'or.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Marseille. — M. Stephan, le savant directeur de l'observatoire de Marseille, nous fait savoir qu'une nouvelle planète, dont l'éclat est actuellement celui d'une étoile de onzième grandeur, a été découverte dans la nuit du 31 mars dernier, à l'Observatoire, par M. Borelly.

Par là, le nombre des planètes comprises entre Mars et Jupiter se trouve porté à 309.

Aubagne. — Des terrassiers occupés à creuser une tranchée assez profonde dans une propriété située aux environs d'Aubagne ont mis à jour le faite d'un édifice romain qui n'a pas tardé à être complètement déblayé des terres dans lesquelles il était enseveli depuis des siècles.

Le monument, assez bien conservé du reste, mesure six mètres de hauteur sur sept de longueur et rappelle, par sa structure, la maison carrée de Nîmes. Une fort belle statue de Diane, trouvée à l'intérieur de l'édifice, laisse à supposer que le temple était consacré à la déesse des forêts. Plusieurs fragments de sculpture jonchaient le sol. Ils ont été soigneusement abrités en une maison du voisinage en attendant d'être transportés au musée de Marseille.

Hyères. — L'escadre de la Méditerranée et la division de réserve, placée sous le commandement en chef de M. le vice-amiral Duperré, ont quitté Toulon jeudi dernier à 8 heures et demie du matin et ont fait route sur les îles d'Hyères, où elles mouillaient à 3 heures de l'après-midi, après avoir fait de concert des évolutions en mer. Ces forces navales sont composées comme suit :

1^{re} division : *Formidable, Courbet, Cécille, Dragonne et Vautour.*

2^e division : *Hoche, Redoutable, Dague et Ouragan.*

3^e division : *Vauban, Trident, Duguesclin, Bayard et Tage.*

Division de réserve : *Indomptable, Terrible, Sfax et Faucon.*

Torpilleurs 126 et 127.

Les cuirassés *Dévastation, Amiral-Baudin*, les avisos-torpilleurs *Troude* et *Audacieux* rejoindront l'escadre dans le courant de la semaine.

Cannes. — S. A. I. la comtesse d'Eu est arrivée à Cannes venant de Versailles. Elle était accompagnée de ses trois enfants, du baron et de la baronne de Muritiba. Elle est descendue à l'hôtel Beau-Séjour.

Golfe-Juan. — Le cuirassé *Victoria* et le croiseur *Amphion*, faisant partie de l'escadre anglaise de la Méditerranée, ont mouillé en rade du Golfe-Juan.

La *Victoria*, qui jauge 10,470 tonneaux, est un cuirassé de première classe ; il est commandé par John C. Burnell.

L'*Amphion*, qui jauge 4,300 tonneaux, est un croiseur de deuxième classe ; il est commandé par Edward G. Hulton.

Nice. — Mardi soir, à 6 heures et demie, un éboule-

ment s'est produit à l'entrée du tunnel de la Mantega, ensevelissant deux hommes sous un amas d'environ 45 mètres cubes de déblais.

La direction, immédiatement prévenue, a fait procéder au dégagement des malheureux ouvriers, et, grâce à l'activité de M. Ferdinand Narris et au dévouement des ouvriers employés, on a eu le bonheur de sauver les deux hommes.

Menton. — La fête de bienfaisance donnée samedi soir au profit de l'hospice de Menton a eu lieu avec le concours de la Société Chorale de Monaco, de M. Antonin et de plusieurs artistes de l'orchestre du Casino de Monte Carlo. Tous nos compatriotes ont été vivement applaudis.

Une tombola a clos la fête, on nous en communique les numéros avec prière de les publier :

756	1643	1442	515	2711	1667	1225	1847
497	369	2421	1086	807	2012	1275	1032
356	47	1989	782	745	1404	2198	1012
2784	1248	1165	1092	179	630	2965	2962
2285	1920	458	1675	2260	2626	1293	2445
2801	2831	1741	2871	768	44	1652	1364
2363	762	235	787	2916	1396	1869	555
986	516	508	1164	1793	2020	1387	894
1592	449	1182	2914	453	706	1538	652
1763	49	1146	2500	2693	2805	785	2432
1695	767	586	921	2267	1229	560	773
2831	1612	2276	2919	1314	543	1878	2149
2178	381	1988	2268	636	963	2615	842
1791	541	2449	2105	1109	2539	1721	2495
2484	1169	2943	2345	238	273	679	602
1504	1346	1483	830	1121	1332.		

Le numéro 756, sorti le premier, gagne l'Objet d'Art offert par la Société des Bains de Monaco.

Les lots seront délivrés à la Mairie de Menton, tous les jours, à partir de dix heures du matin. Les lots non réclamés dans la huitaine seront vendus au profit de l'œuvre.

Concours de Tir à la Carabine. — 1^{er} Prix : MM. Delrue, 2^e Kennedy, 3^e Palmaro, 4^e Tersling, 5^e Clovis, 6^e L. Laurenti, 7^e Ch. Dufour, 8^e Docteur d'Amarioux, 9^e Madame X..., 10^e Caponi.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

C'est la semaine du concours hippique.

La tribune des sociétaires est le rendez-vous de tout le Paris élégant. C'est le lieu de rendez-vous le plus en vogue. Les organisateurs ont eu l'heureuse idée d'installer une galerie au-dessus des gradins : ce qui facilite la circulation et permet aux toilettes des femmes d'échapper à l'ennui des bousculades. Un buffet, avec tables pour le lunch, a été établi ; il est fort bien tenu, et c'est une innovation très appréciée. Malheureusement le temps pluvieux et froid gêne tous les projets féminins. Il avait été entendu que le concours hippique, qui ne tombait pas cette année en pleine Semaine Sainte, serait la grande exhibition des toilettes printanières et des chapeaux d'été. Les modistes et les couturières étaient très heureuses de cette occasion exceptionnelle pour faire connaître leurs nouvelles créations. Il pleut ; les toilettes claires et les chapeaux de paille seraient d'un effet ridicule ; on ne voit que des robes de drap ou de faille, dans les teintes sombres, des chapeaux en velours ou en dentelles avec beaucoup d'or et de jais.

Tout le grand monde parisien s'apprête aux fêtes mondaines qui se préparent de tous les côtés. Il a fait une brillante apparition au Bois de Boulogne, le seul jour de cette semaine où le soleil ait daigné se montrer ; mais c'est dans les salons de l'hôtel de Clermont-Tonnerre qu'a eu lieu son complet défilé, à l'occasion du contrat de mariage de la troisième fille du marquis de Clermont-Tonnerre avec le vicomte de Pomereu, fils cadet du marquis et de la marquise, née de Luppé. La fiancée, tout en rose, était charmante. La corbeille renfermait des bijoux dignes d'une reine, et il faudrait plusieurs colonnes de ce journal pour énumérer ces magnificences et faire connaître les noms des donateurs.

Le mariage religieux a été célébré le lendemain à Saint-Thomas-d'Aquin par M^r l'évêque de Nevers. Les témoins étaient : pour le fiancé, le comte de Luppé, son oncle, et le comte de Pomereu, son frère ; pour la fiancée : le comte Sosthène de Clermont-Tonnerre, son grand-oncle, et le marquis de Biencourt, son oncle.

La mode des matinées dansantes paraît avoir encore plus de vogue que l'année dernière ; c'est la jeunesse surtout qui en profite. Les jeunes filles s'y rendent en robes d'une simplicité charmante et s'y amusent plus que dans les réceptions du soir, où les mères de famille se montrent en toilettes recherchées et accapa-

rent un peu les hommages des danseurs. Cette semaine, les matinées dansantes les plus animées ont été celles de la comtesse de Chabrol, assistée de ses filles, la marquise de Bérulle et la comtesse d'Andlau, de la comtesse de Monteynard et de M^{me} de la Tailleis.

On a dansé le soir chez M^{me} Robert de Wendel ; chez la comtesse Odon de Montesquiou, née Bibesco, où le mot d'ordre avait été donné aux dames de choisir une fleur pour accompagner leur toilette, ce qui était d'un effet charmant ; chez la duchesse de Valence ; chez M^{me} Fouquet, où il y avait beaucoup d'habits de couleur ; chez M^{me} Ulmann, chez M^{me} Drinx, chez la comtesse de Lévis-Mirepoix et chez la baronne de Klensch.

La comédie de salon est de plus en plus goûtée.

On l'a jouée vendredi chez M^{me} de La Prade. Chez le vicomte de Lamare, nouvelle pièce en un acte du maître de la maison : *le Trou de la serrure*, qui a beaucoup amusé l'auditoire. M. de Lamare a redit, à la demande générale, sa pièce du *Franc-Tireur*, dont les vers ont un souffle puissant de patriotisme.

On a fait de l'excellente musique chez lady Roberts et chez M^{me} Moore, qui donnera prochainement une soirée dansante.

Chez M^{me} Moore, on a entendu M^{me} Melba, plus en voix et plus en beauté que jamais ; MM. Vergnet, Plançon, Taffanel, Casella, Coquelin père et fils.

On a tellement abusé des *petits salons*, des expositions dans les galeries et les cercles, que nous avons pris le parti de parler le moins possible de ces expositions où les artistes n'envoient guère que leurs pochades et leurs esquisses. Nous devons faire une exception pour la Société des Pastellistes français, dont la soirée d'ouverture a été honorée de la présence de M. et M^{me} Carnot, de celle du Tout-Paris artiste et mondain.

Le pastel est un art essentiellement français qui, depuis le dix-huitième siècle, est entré dans une voie nouvelle. Il a conservé toute sa grâce et toute sa délicatesse ; mais aujourd'hui chaque artiste lui imprime son caractère personnel et le cachet de son tempérament. Les trente pastellistes français et leur invité étranger, M. Boldini, ont envoyé cent quarante-six œuvres qui sont toutes remarquables. M. Dagnan-Bouveret occupe, sans conteste, la première place pour des études qui décèlent un penseur et un poète. M. Besnavel excelle dans le rendu des chairs de la femme. MM. Doucet et Montenard sont les peintres des mondanités et des élégances.

MM. Elliot et Thévenot excellent dans les effets de lumière. M. Blanche a fait un bien joli portrait de M^{lle} Yvette Guilbert, la chanteuse fin de siècle. M. Gervex a fait un envoi de maître, *le Coucher*. Le pastel de Béraud, représentant le moment de l'élévation à l'église Notre-Dame-des-Victoires, est très étudié et d'un bel effet. Les envois de M. Daez, d'une couleur vive et distinguée, les vues des champs si vraies de M. Lhermitte, les vues des environs de Paris de M. Billotte ; la *petite bonne* de M^{lle} Marie Cazès, les portraits de M. Guillaume Dubufe, de M. Macherd, le *Coin de coulisse* de M. Forain, méritent d'être longuement admirés. Il faut citer encore les illustrations murales de M. Chéret : c'est un art spécial, mais c'est de l'art.

Les théâtres, cette semaine, se sont contentés d'encaisser de fortes recettes et n'ont pas donné de pièces nouvelles.

À l'Opéra, où le succès du *Magé* s'accroît chaque soir, on a dû introduire dans le ballet deux nouvelles variations pour M^{me} Rosita Mauri. Les habitués trouvaient avec raison qu'une part trop restreinte avait été faite dans le divertissement à notre première danseuse. Dans cette nouvelle création, M^{me} Mauri a été très applaudie. Les abonnés, qui depuis quelque temps négligeaient le foyer de la danse, sans doute parce que les premiers sujets avaient pris la mauvaise habitude de ne plus s'y montrer, commencent à le fréquenter assidûment. Ce retour aux traditions est dû, croyons nous, à M^{me} Mauri et à sa jolie partenaire M^{lle} Torri, qui, avant d'entrer en scène, viennent maintenant chaque jour causer quelques instants avec leurs nombreux admirateurs. Le foyer de la danse ne tardera pas à redevenir le centre, le plus élégant de Paris.

DANGEAU.

VARIÉTÉS

Le naufrage de « l'Utopia »

Presque tous les journaux ont publié le récit suivant :

Le mardi 17 mars au soir, par un temps assez clair, mais avec une mer démontée, le steamer *Utopia*, venant de Naples et se rendant à New-York, avec 830 passagers, arrivait devant Gibraltar. Faisant route à petite vitesse vers le mouillage des navires de commerce, l'*Utopia* devait passer sur l'avant de plusieurs bâtiments de guerre.

C'est alors que se produisit une terrible catastrophe. Le cuirassé l'*Anson* était au mouillage : c'est un bâtiment à avant bas et à puissant éperon. L'*Utopia* doubla la partie visible du cuirassé, mais poussée par le vent et le courant, elle l'aborda et frappa du flanc son éperon invisible.

On entendit un craquement sinistre, l'eau s'en-gouffra dans la brèche, le navire donna une bande énorme et commença à s'enfoncer.

Le capitaine était sur la passerelle; il fit de suite des signaux de détresse avec son sifflet à vapeur; mais en moins de cinq minutes, les signaux d'alarme cessèrent complètement, et l'on n'entendit plus que les cris des malheureux passagers de l'*Utopia*, dont les appels se perdaient dans le mugissement du vent.

A bord, la confusion était indescriptible. Les émigrants luttèrent vraiment pour la vie, se disputant la moindre pièce de bois, s'arrachant les ceintures de sauvetage, se précipitant dans la mâture et dans les parties les plus hautes de la superstructure: ils se foudroyaient aux pieds pour atteindre un abri. Beaucoup ont dû être écrasés dans ce suprême combat.

Dès que l'escadre anglaise, qui était ancrée à Gibraltar, eut connaissance de la catastrophe, elle dirigea toutes les embarcations sur le lieu du sinistre, mais la mer était très grosse; impossible d'accoster l'*Utopia* sans courir à une perte certaine.

Les sauveteurs ne purent que recueillir, et non sans peine, les naufragés qui s'étaient jetés et étaient tombés à la mer; environ trois cents personnes ont été ainsi amenées à bord des navires de guerre où on leur a prodigué les premiers secours.

Toute la nuit du sinistre, la lumière électrique fouilla la rade de Gibraltar, afin d'aider les embarcations dans leurs lugubres recherches.

Les jours suivants, des plongeurs n'ont cessé d'explorer le navire coulé qui contient plusieurs centaines de cadavres.

Les dangers à voyager sur mer ont beaucoup diminué grâce à la navigation à vapeur et à la multitude de petits progrès réalisés, mais ils sont encore trop nombreux: on se rappelle la catastrophe de l'an dernier qui faillit coûter la vie au prince Napoléon.

On nous dispensera de rappeler les naufrages célèbres; le triste souvenir de la plupart d'entre eux est resté vivant dans tous les esprits. Le magnifique tableau de Géricault est toujours devant les yeux et on voit sans cesse les malheureux réfugiés de la *Méduse*; ce sinistre, qui est certainement le plus fameux dans les annales de la marine française, eut lieu en 1816: le navire allait de France au Sénégal, il portait 400 personnes, marins et passagers.

Il échoua sur le banc d'Arguin. Pendant cinq jours, on essaya en vain de remettre le bâtiment à flots et quand on reconnut que cela était impossible, on construisit à la hâte un radeau sur lequel trouvèrent place 149 malheureux, tandis que le reste de l'équipage s'entassa dans les canots, abandonnant 17 hommes ivres à bord de la frégate, que les flots menaçaient d'engloutir avant peu.

Ceux qui montaient le radeau périrent presque tous; au bout de douze jours passés dans les plus effroyables tortures, l'*Argus* les découvrit; ils étaient au nombre de quinze mourants. Les canots arrivèrent sains et saufs; l'un d'eux portait le commandant de la *Méduse* qui fut immédiatement destitué, malgré une campagne très violente de presse, faite contre lui pour réclamer sa comparution devant un conseil de guerre.

Les naufrages du *Duras*, de l'*Amphitrite*, de l'*Aigle* sont également restés célèbres, ainsi que celui de l'*Atlantique* qui coûta la vie à 738 passagers. La mort de Franklin, de La Pérouse, la perte de la *Jeannette* sont aussi fameuses. Nous ne reviendrons pas sur ces faits si souvent racontés.

Le nombre des bâtiments perdus chaque année s'élève à environ 3,000 pour le monde civilisé, dans ce nombre sont compris tous les petits bateaux de pêche ou de plaisance, et ces sinistres n'ont pas toujours entraîné la mort des marins ou des passagers. Un bateau peut être inscrit comme perdu dans les statistiques officielles et ceux qui le montaient peuvent avoir été sauvés.

Sur les 2,932 naufrages que le bureau *Vérité* signale pour une année, on trouve:

168 bateaux à vapeur; 2,732 bateaux à voile en bois; 32 bateaux à voile en fer.

Les causes de ces naufrages ont été:

130 abordages; 101 incendies; 4 explosions; 2,336 échouements ou abandons en mer; 160 condamnations; 15 navires coupés par les glaces; 186 navires considérés comme perdus par suite d'absences de nouvelles. 2,932 au total.

On a fait le calcul des navires perdus par chaque peuple et le voici: navires anglais 1,461; américains, 835; français, 261; hollandais, 96; prussiens, 56; norvégiens, 33; italiens, 49; hanovriens, 48; danois, 41; autrichiens, 40; espagnols, 40; suédois, 37; hambourgeois, 27; russes, 26; grecs, 24; brémois, 17; oldembourgeois, 13; portugais, 11; slesvig-holsteinois, 10; belges, 9; mecklembourgeois, 8; turcs, 8; brésiliens, 7; chiliens, 5; lubeckois, 4; mexicains, 3; péruviens, 2; colombien, 1; haïtien, 1; république Argentine, 1; pavillons restés inconnus, 238; total égal, 2,932; soit en chiffre rond, 3,000.

Pour une autre année, les statistiques donnent les chiffres suivants:

Navires à voiles, perdus totalement, 2,682; savoir: 1,310 anglais, 239 français, 222 allemands, 211 américains, 194 norvégiens, 103 hollandais, 78 italiens, 71 suédois, 56 danois, 44 grecs, 42 russes, 33 espagnols, 19 autrichiens, 18 portugais, etc.

Le nombre des navires à vapeur, perdus totalement pendant la même année s'est élevé à 244, savoir: 142 anglais, 56 américains, 11 espagnols, 8 allemands, 6 français, 4 brésiliens, 3 hollandais, 3 norvégiens, 2 russes, 2 belges, 2 suédois, 1 portugais, etc.

Il faut constater que fort heureusement les naufrages diminuent chaque année. Sur les grandes lignes, très fréquentées, il n'y en a presque jamais. Les dangers de la navigation sont en quelque sorte moindres que les périls du voyage en chemin de fer.

Et nous ne sommes plus au temps où un naufrage, se produisant sur les côtes, était considéré comme une bonne aubaine.

Nos habitants des côtes avaient l'habitude de considérer comme leur propriété tout ce que leur rapportait la mer, et le préjugé était poussé si loin chez quelques grossiers pêcheurs de certaines localités qu'ils ne se faisaient aucun scrupule, pour cacher leur brigandage de mettre à mort les passagers et les marins jetés sur leurs côtes.

Trop souvent aussi on les a vus ne pas se borner à attendre sur le rivage les navires naufragés, mais encore occasionner la perte de ces navires, au moyen de feux trompeurs, qu'ils plaçaient à une certaine distance dans l'intérieur des terres pour simuler ceux que les Etats font allumer sur les côtes.

Ces vilains temps sont passés. Les marins et les pêcheurs ont, en France surtout, des cœurs humains et savent à l'occasion être des sauveteurs habiles.

Dans le détroit de Gibraltar, pendant le naufrage dont nous parlions au début de cet article, on a vu s'accomplir des actes de sublime dévouement. Il y a, sur mer, des héros. Si le succès ne répond pas toujours à leurs admirables efforts, ils peuvent au moins se vanter d'avoir fait tout leur devoir. On ne trouverait plus aujourd'hui, à bord d'un bâtiment, un commandant comme celui qui était à bord de la *Méduse*.

On raille souvent la « fin de siècle » mais au commencement comme à la fin, les marins sont toujours les mêmes: c'est-à-dire des héros.

L'Administrateur-Gérant: F. MARTIN

AVIS

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco sont convoqués en Assemblée générale ordinaire, le **Mercredi 29 Avril courant** à deux heures de relevée, au siège de la Société, à Monaco.

L'Assemblée générale se compose de tous les porteurs de DEUX CENTS ACTIONS nouvelles de la Société, ayant déposé leurs titres au Siège social, au moins huit jours avant la réunion de l'Assemblée.

La production de récépissés ou contrats de nantissement énoncés à l'article trente des Statuts équivaut à celle des titres eux-mêmes.

Etude de M^e VALENTIN, Défenseur près le Tribunal Supérieur sise à Monaco, 2, rue du Tribunal

A VENDRE PAR LICITATION

Le vingt-neuf avril mil huit cent quatre-vingt-onze, à dix heures du matin, devant monsieur PLANTIF, Juge au Tribunal Supérieur de la Principauté, délégué à cet effet, dans la salle des audiences dudit Tribunal, séant au Palais de Justice, à Monaco.

L'immeuble ci-après désigné, dépendant de la succession de feu Marie ARDISON, veuve MARSAN, aïeule des collicitants ci-après nommés, et appartenant indivisément, savoir:

1^o au sieur Jean-Lazare-Roch MARSAN, étudiant en médecine; 2^o à la dame Marie-Micheline MARSAN, sans profession, épouse du sieur Joseph ASSO, sapeur-pompier; 3^o au sieur Antoine-Jean-Favinien MARSAN, enfant mineur, ayant pour tuteur datif, le sieur Antoine UGHETTO, docteur en médecine, son grand-père; 4^o au sieur Joseph-Nicolas-Anasthase MARSAN; 5^o et à la demoiselle Mathilde-Honorine-Jeanne MARSAN, autres enfants mineurs, placés, ces deux derniers, sous la tutelle légale de la dame Marie-Madeleine-Anne BRACCO, veuve MARSAN, sans profession, leur mère, demeurant

tous à Monaco, à l'exception du sieur UGHETTO qui habite Vintimille (Italie).

Sur la poursuite dudit sieur Jean-Lazare-Roch MARSAN, ayant M^e VALENTIN pour défenseur, en l'étude duquel il a élu domicile.

En présence du sieur Honoré BELLANDO, membre de la Commission Communale de la Principauté, demeurant aussi à Monaco, subrogé-tuteur des mineurs susnommés.

DÉSIGNATION:

UNE PARCELLE DE TERRAIN A BATIR

située à Monaco, au quartier de la Rousse, d'une superficie de cinq cents mètres carrés environ, confinant: au nord, un escalier à bâtir à frais commun; au midi, monsieur Touzet; à l'est, la route de Menton, et à l'ouest, le lot numéro 1 du plan d'ensemble de la propriété dont est détachée la parcelle dont s'agit.

La vente de cet immeuble a été autorisée par jugement du Tribunal Supérieur en date du treize mars courant, enregistré, lequel a homologué un procès-verbal dressé par monsieur le Juge PLANTIF, le quatre février dernier, aussi enregistré, intervenu entre les collicitants;

Le cahier des charges, dressé pour parvenir à cette vente, a été déposé au Greffe dudit Tribunal Supérieur, le vingt-cinq mars courant.

La mise à prix a été fixée, par M. l'Avocat Général, à la somme de quinze mille francs, ci. **15,000** francs.

M^e VALENTIN, défenseur poursuivant, donnera tous les renseignements nécessaires.

Fait et rédigé par moi, défenseur soussigné, à Monaco, le trente mars mil huit cent quatre-vingt-onze.

Signé: L. VALENTIN.

Enregistré à Monaco, le trente-un mars mil huit cent quatre-vingt-onze, folio 36, case 5. Reçu un franc.

Signé: BERTONI.

Etude de M^e Louis VALENTIN, notaire et défenseur sise à Monaco, rue du Tribunal, n^o 2.

Aux termes de cinq contrats reçus par M^e VALENTIN, notaire à Monaco, le vingt-huit février mil huit cent quatre-vingt-onze, enregistrés: 1^{er} madame Louise Gardelli de Quincenet, veuve de monsieur Désiré-Louis-Honoré-Balthazar-Jean-Baptiste de Millo-Terrazzani; 2^{er} monsieur Albert de Millo-Terrazzani, tous deux propriétaires, demeurant à Monaco, villa de Millo; 3^{er} madame Anaïs de Millo-Terrazzani, épouse de monsieur le marquis Henry Zurla, rentier, avec lequel elle est domiciliée à Milan; 4^{er} madame Honorine de Millo-Terrazzani, rentière, demeurant à San Remo, veuve de monsieur le marquis Joseph Garbarino; 5^{er} mademoiselle Marie-Isabelle-Bénédicte-Pauline de Millo-Terrazzani; 6^{er} mademoiselle Marie-Agnès-Jeanne-Honorine-Charlotte de Millo-Terrazzani, ces deux dernières sans profession, demeurant à Nice; 7^{er} monsieur Eugène-Louis-Désiré de Millo-Terrazzani, attaché à la chancellerie du Consulat de France à Monaco, demeurant à Monaco; 8^{er} monsieur François de Angelis, major en retraite de l'armée italienne, demeurant à Rome; 9^{er} mademoiselle Marie-Louise-Concetta de Angelis; 10^{er} mademoiselle Honorine-Agnès-Adèle de Angelis, toutes deux sans profession; 11^{er} monsieur Ernest-Edouard-Joseph de Angelis, agent de Banque; 12^{er} et monsieur Hector de Angelis, propriétaire, ces quatre derniers demeurant ensemble à Monaco, ayant élu domicile à Monaco, savoir: monsieur François de Angelis, et les quatre enfants de Angelis, dans le cabinet de M^e DESFORGES, avocat, et les consorts de Millo en l'étude dudit M^e Valentin, notaire, ont vendu, savoir:

1^o — A monsieur Alexandre Doda et madame Rosa Pini, veuve de monsieur André Brigenti, tous deux anciens cafetiers, demeurant à Monaco, villa du Canton, ayant élu domicile en la même étude; un lot de terrain d'une superficie de quatre cent vingt-trois mètres carrés trente-quatre décimètres carrés, porté au cadastre sous les n^{os} 326, 327 et 328 partie, 329 et 330 de la section B, détaché d'une plus grande propriété que les vendeurs possèdent à Monaco, quartier de la Condamine, pour tenir au midi la place d'Armes, au nord à un terrain à laisser libre par les vendeurs pour l'établissement d'un chemin commun, à l'est à une parcelle à acquérir par monsieur Véran, et à l'ouest à la rue Grimaldi.

Cette vente a été faite moyennant le prix principal de quarante-deux mille trois cent trente-quatre francs.

2^o — A messieurs Léon Brésani et Emile Perino, tous deux entrepreneurs de peinture et vitrerie, demeurant à Monaco, ayant élu domicile en la même étude; un lot de terrain d'une contenance de cent quatre-vingt-quinze mètres carrés quatre-vingt-treize décimètres carrés, porté au cadastre sous le n^o 325 partie et 331 de la section B, détaché de la même propriété, pour tenir au midi à un terrain à laisser libre par les vendeurs pour l'établissement d'un chemin commun; au nord à la propriété Olivier; à l'est à la parcelle à acquérir par M. Brice; et à l'ouest la rue Grimaldi.

Cette vente a été faite au prix de dix-neuf mille cinq cent quatre-vingt-treize francs.

3^o — A messieurs Philippe Fontana et Michel Gamba, tous deux entrepreneurs de travaux publics, demeurant à Monaco, ayant élu domicile en la même étude; un lot de terrain d'une contenance de cent trente-sept mètres carrés quatre-vingt-quatorze décimètres carrés, porté au

cadastre sous partie des n^{os} 326, 327 et 328 de la section B, détaché de la même propriété, pour tenir au midi la place d'Armes, au nord à un terrain à laisser libre par les vendeurs pour l'établissement d'un chemin commun, à l'est à la parcelle à acquérir par M. Nicorini et à l'ouest à une parcelle à acquérir par M. Véran.

Cette vente a eu lieu moyennant le prix principal de treize mille sept cent quatre-vingt-quatorze francs.

4^o. — A monsieur Louis-François Véran, marchand de comestibles, demeurant à Monaco, ayant élu domicile en la même étude, un lot de terrain d'une contenance de cent treize mètres carrés soixante-quinze décimètres carrés, porté au cadastre sous partie des n^{os} 326, 327 et 328 de la section B, détaché de la même propriété, pour tenir au midi la place d'Armes, au nord à un terrain à laisser libre par les vendeurs pour l'établissement d'un chemin commun; à l'est, à la parcelle à acquérir par messieurs Fontana et Gamba, et à l'ouest, à une parcelle à acquérir par monsieur Doda et madame veuve Brigenti.

Cette vente a eu lieu moyennant le prix principal de onze mille trois cent soixante-quinze francs.

5^o. — A monsieur Ludovic Brice, marchand ambulant, demeurant à Monaco, ayant élu domicile en la même étude, un lot de terrain d'une contenance de quatre-vingt-dix-sept mètres carrés quatre-vingts décimètres carrés, porté au cadastre sous le n^o 325 partie de la section B, détaché de la même propriété, pour tenir au midi à un terrain à laisser libre par les vendeurs pour l'établissement d'un chemin commun; au nord, à la propriété Olivier; à l'est, à une parcelle louée à monsieur Jean-Baptiste Palmero, et à l'ouest, à une parcelle à acquérir par messieurs Perino et Bresani.

Cette vente a eu lieu moyennant le prix principal de neuf mille sept cent quatre-vingts francs.

Les expéditions des contrats sus-énoncés, transcrites au bureau des hypothèques de Monaco, ont été déposées au Greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté ce jourd'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur les immeubles sus-désignés des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, à peine d'être déchues de tous droits sur ces immeubles.

Monaco, le 7 avril 1891.

Pour extrait : L. VALENTIN.

Etude de M^e Louis VALENTIN, notaire à Monaco

EXTRAIT D'ACTE DE SOCIÉTÉ

Suivant acte reçu par M^e VALENTIN, notaire à Monaco, le treize mars mil huit cent quatre-vingt-onze, enregistré,

Il a été formé entre :

1^o M. Alfred-Auguste NIEDERBERGER, propriétaire de l'hôtel Beau-Rivage, demeurant à Monaco, d'une part ;
2^o Et M. Auguste RIEGER, gérant dudit hôtel, demeurant au même lieu, d'autre part.

Une société en nom collectif pour l'exploitation de l'hôtel Beau-Rivage que M. NIEDERBERGER possède à Monaco, avenue Monte Carlo.

La société est constituée pour une durée de dix années qui ont pris cours le premier avril présent mois.

Le siège de la Société est fixé à Monaco, à l'hôtel Beau-Rivage.

La raison sociale est « NIEDERBERGER ET C^{ie}. »

Chacun des associés fait usage de la signature sociale, sauf pour tous actes quelconques engageant la société, lesquels ne sont valables que signés par les deux associés.

M. NIEDERBERGER est intéressé pour deux tiers et M. RIEGER pour un tiers ; les pertes sont supportées et les bénéfices sont partagés dans ces proportions.

Le fonds social est fixé à la somme de dix-huit mille francs, il est fourni par les associés de la manière suivante :

M. NIEDERBERGER apporte à la société, pour la somme de douze mille francs, la jouissance du fonds de l'hôtel Beau-Rivage qu'il possède à Monaco, avenue Monte Carlo, et consistant dans la clientèle ou achalandage, les objets mobiliers et ustensiles servant à son exploitation et les marchandises en caves ou en magasins.

Et M. RIEGER apporte à la société la somme de six mille francs en numéraire.

Dans le cas où le fonds social serait jugé insuffisant, les associés devront verser, dans la proportion de deux tiers pour M. NIEDERBERGER et d'un tiers pour M. RIEGER, somme suffisante aux besoins de la société.

Les deux associés doivent consacrer tout leur temps et tous leurs soins aux affaires de la société.

Une expédition dudit acte de société a été déposée au greffe du Tribunal Supérieur de Monaco le six avril courant.

Pour extrait,

L. VALENTIN.

AVIS

Les créanciers de la faillite MOLLINET sont informés que la vérification des créances sera continuée le

dix-huit avril courant, à deux heures de l'après-midi, au Palais de Justice.

Ils sont, en conséquence, invités à se présenter devant le syndic soussigné, si déjà ils ne l'ont fait, à l'effet de lui remettre leurs titres de créance.

Le Syndic, A. Cioco.

CERCLE DES ÉTRANGERS DE MONACO

1890-1891

SALLE DES CONCERTS DU CASINO

Les Concerts ont lieu tous les jours de 2 h. 1/2 à 4 h. et de 8 h. 1/2 à 10 h. du soir
Le jeudi est réservé aux Concerts Classiques de musique ancienne et moderne

Jeudi 9 Avril, à 2 h. 1/2 de l'après-midi

18^e CONCERT CLASSIQUE DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE

Sous la direction de M. ARTHUR STECK

- Symphonie en ut majeur Beethoven.
- A. Introduction — B. Andante cantabile — c. Menuet — d. Finale.
- Ouverture de Sigurd Reyer.
- Danse Macabre, poème symphonique... Saint-Saëns.
- Le solo de violon par M. Corsanego.
- Esclarmonde, suite pour orchestre.... Massenet.
- (2^e audition)
- I. Evocation — II. L'île magique — III. Hymène — IV. Dans la Forêt (A. Pastorale — B. Chasse).

L'Administration donne avis qu'il ne lui est pas possible de faire réserver des places aux Concerts classiques.

CONCERTS INTERNATIONAUX

Dimanche 12 Avril, à 2 h. 1/2

Treizième et avant-dernier concert

ŒUVRES AUSTRO-HONGROISES

Le concert de 2 heures et demie est supprimé le mercredi et le vendredi, pour cause de répétitions, pendant la durée de la saison théâtrale.

TERRASSE DU CASINO

REPRÉSENTATION DU BÉBÉ-THÉÂTRE

Sous la direction de M. ANTONIN

Représentations : Mardi, Jeudi, Vendredi, Dimanche, à 2 heures du soir

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 30 Mars au 5 Avril 1891

CANNES, yacht à vap.	Fée, allemand, c. Salamite,	passagers.			
ID.	yacht à vap. Perle, angl., c. Anderson,	id.			
MENTON, yacht à vap.	Insect, angl., c. Bayley,	id.			
NICE, yacht à voiles,	Finette, angl., c. Kae,	id.			
ID.	yacht à voiles, Blue-Rock, angl., c. Jones,	id.			
MENTON, yacht à voiles,	Cenis, ital., c. Cogourollo,	id.			
VIAREGGIO, yacht à voiles,	Zena, ital., c. Alfredo,	id.			
NICE, yacht à voiles,	Leontine, fr., c. Paul de Seda,	id.			
CANNES, yacht à voiles,	Ville-de-Marseille, fr., c. Veyron,	id.			
NICE, yacht à voiles,	Florette, fr., c. Gabriel,	id.			
ID.	yacht à vap. Danakil, fr., c. Vivien,	id.			
SAINT-TROPEZ, b.	Jean-Baptiste, fr., c. Veyron,	sable.			
ID.	b. Ville-de-Marseille, fr., c. Jaume,	id.			
ID.	b. Louise-Auguste, fr., c. Bellone,	id.			

Départs du 30 Mars au 5 Avril

CANNES, yacht à vap.	Fée, allemand, c. Salamite,	passagers.			
NICE, yacht à vap.	Perle, angl., c. Anderson,	id.			
MENTON, yacht à vap.	Insect, angl., c. Bayley,	id.			
NICE, yacht à voiles,	Finette, angl., c. Kae,	id.			
ID.	id. Blue-Rock, angl., c. Jones,	id.			
ID.	id. Cenis, ital., c. Cogourollo,	id.			
ID.	id. Zena, ital., c. Alfredo,	id.			
ID.	id. Leontine, fr., c. Paul de Seda,	id.			
ID.	id. Ville-de-Marseille, fr., c. Warrick,	id.			
ID.	id. Florette, fr., c. Gabriel,	id.			
ID.	yacht à vap. Danakil, fr., c. Vivien,	id.			
SAINT-TROPEZ, b.	Jeune-Baptistin, fr., c. Veyron,	sable.			
ID.	b. Ville-de-Marseille, fr., c. Jaume,	id.			

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Mars - Avril	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES					TEMPÉRATURE DE L'AIR					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL
	réduites à 0 de température et au niveau de la mer					(Le thermomètre est exposé au nord)							
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir			
31	752.8	753.4	753.3	754.5	756.5	10.5	11.2	10.6	8.8	8.4	32	E modéré	Un peu nuageux
1	58.6	58.5	57.3	57.4	58.4	8.4	11.8	12.7	10.4	9.8	41	Calme	Beau
2	58.5	58.4	57.9	58.2	57.9	9.8	12.5	13.2	12.2	11.2	44	Calme, E modéré	Un peu nuageux, nuageux
3	56.4	56.3	55.8	55.4	55.5	11.4	13.4	14.4	12.2	11.7	56	S O	Couvert, nuageux
4	56.3	56.9	56.8	57.2	57.4	11.5	13.9	14.8	12.7	12.2	66	O modéré,	Couvert
5	57.3	57.2	57.2	57.4	57.4	12.2	14.3	15.2	12.5	11.8	79	calme E	Couvert
6	57.9	58.5	58.6	58.2	56.8	13.2	15.4	15.6	12.3	12.8	72	S O E S E	Nuage couv. nuit pluie

DATES	31	1	2	3	4	5	6
TEMPÉRATURES EXTRÊMES	Maxima 12.5	12.8	13.2	14.7	15.2	15.2	15.9
	Minima 6.5	7.3	8.5	8.8	9.4	9.2	9.8

Pluie tombée : 2^{mm},00

POUR BIEN DEJEUNER, DESCENDEZ

A LA RÉSERVE

Située sur la plage du Canton
A MONACO

RESTAURANT PARC AUX HUITRES

Tenu par **LE NEN**

BOUILLABAISSA RENOMMÉE, LANGOUSTES, COQUILLAGES

DINERS SUR COMMANDE

Salons et Cabinets de société ouverts la nuit

BAZAR

MAISON MODÈLE

V^{ve} **DAVOIGNEAU**

Avenue de la Costa, Monte Carlo

Articles de Paris — Souvenirs du pays — Papeterie — Photographies — Parfumeries — éventails — Parapluies — Ombrelles — Cannes — Articles de jeux — Jouets — Lingerie — Gants — Bijouterie.

MAGASIN SPÉCIAL D'ARTICLES DE VOYAGE

Prix très modérés

ON PARLE TOUTES LES LANGUES

A VENDRE DANS DE BONNES CONDITIONS un très beau Bureau en chêne massif

contenant un coffre-fort tout en fer, d'une très grande solidité. — S'adresser au bureau du Journal.

AGENCE A. ROUSTAN

Avenue de la Costa, Monte Carlo

LOCATIONS DE VILLAS ET APPARTEMENTS

ACHATS ET VENTES DE PROPRIÉTÉS

Locations et ventes de PIANOS

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare
MONACO-CONDAMINE

ARMITA ET C^{ie}

AGENCE DE LOCATION

en face l'hôtel de Russie, à Monte Carlo

ACHAT ET VENTE DE PROPRIÉTÉS
RÉGIE D'IMMEUBLES — RECOUVREMENT DE LOYERS
ENGLISH SPOKEN

SABLE POUR CONSTRUCTIONS

rendu par wagon

DANS LES GARES DU DÉPARTEMENT

NEGRIN L.

CANNES-LA-BOCCA (Alpes-Maritimes)

En vente à l'Imprimerie de Monaco :

L'ANNUAIRE DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO

POUR 1891

MONACO ET SES PRINCES

Par H. Métivier

Deuxième édition — 2 vol. in-8^o — Prix : 6 francs.

Imprimerie de Monaco — 1891